

Vent des Pallières

Le journal municipal de Saint-Martin de Pallières, n°13, septembre 2022


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



17—18.09 2022

- 2 Revoir les étoiles, une idée lumineuse
- 3 Journées Européennes du Patrimoine, Saint-Martin de Pallières célèbre la culture provençale
- 5 La petite enfance et la jeunesse à Saint-Martin de Pallières, l'avenir en question
- 7 Les associations et le CCAS, la générosité des Saint-Martinais
- 9 Le PCS, l'OLD et Jacqueline Tolos-Dahi, ce qui évolue à Saint-Martin de Pallières
- 10 Saint-Martin de Pallières, un site patrimonial remarquable entre histoire et contemporanéité

**Dimanche
18.09.2022
L'évènement
GIONO
à Saint-Martin
de Pallières**

 **Levez
les yeux !**

Vendredi 16 Septembre
Journée dédiée aux scolaires

www.journeesdupatrimoine.fr
#JournéesDuPatrimoine



Revoir les étoiles, une idée lumineuse

Retrouvailles

Bernard de Boisgelin
Maire de Saint-Martin
de Pallières

Après presque deux années d'une période d'inquiétude, de repli et de perte de lien, cet été a été pour Saint-Martin de Pallières, le temps des retrouvailles, des relations ravivées et des moments de joie partagés.

Notre village s'est animé tout au long des beaux jours avec une kyrielle d'évènements et de fêtes qui se sont égrenés pour le plaisir de tous. Comité des Fêtes, country, cercle du progrès, Cathédrale Souterraine, ont été les initiateurs et les artisans de ces réjouissances électriques et unanimement appréciées par nous tous.

Une mention particulière attribuée aux membres du Comité des Fêtes qui, tout au long de l'année se sont distingués par leur activité, leur disponibilité auprès des autres et leur bienveillance ; une fois encore, je tiens à leur témoigner toute ma reconnaissance et mon soutien.

Cette rentrée, amorcée par celle, sereine et enjouée des enfants au sein de notre belle École Coopérative, revêt cependant une connotation très particulière. Les multiples indicateurs qui nous arrivent des quatre coins de la planète et les bouleversements de tous ordres dont l'actualité nous accable quotidiennement, annoncent manifestement l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire humaine.

La situation climatique, la profonde altération politique et géopolitique, les crises économiques et énergétiques actuelles et à venir, préviennent l'émergence en cours d'un monde différent.

C'est un défi collectif qu'ont à relever toutes les institutions et les forces vives de notre pays mais qui ne pourra être surmonté sans l'effort de tous et l'implication de chacun.

Notre village, comme les autres doit d'ores et déjà faire face à cette réalité. D'une part, avec l'objectif fixé par l'État d'une baisse de 10 milliards d'euros des dépenses des collectivités territoriales. D'autre part, avec l'envolée des prix de l'énergie, bloquée à 5% au profit des ménages par le bouclier énergétique, mais dont ne bénéficient pas les communes soumises au prix du marché qui a été multiplié par 5 en un an.

Afin d'atténuer cette charge insupportable, nous avons engagé des travaux d'isolation performants sur l'ensemble des bâtiments communaux et le conseil municipal a décidé à l'unanimité de suspendre l'éclairage public entre 23h00 et 5h00 durant la nuit. D'autres mesures seront élaborées, notamment à l'échelle intercommunale, mais toutes les initiatives et les idées émanant de chacun d'entre vous seront nécessaires et bienvenues.

Quoiqu'il en soit, je peux vous certifier que sur ce qui fait l'esprit et la richesse de Saint-Martin de Pallières -la qualité de vie, la solidarité et le partage - nos efforts ne faibliront pas et les économies ne seront pas de mise... Mais là, je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

Journée Européennes du Patrimoine, Saint-Martin de Pallières célèbre la culture provençale

3

Les 17 et 18 septembre prochains, Saint-Martin de Pallières ouvre ses portes au public lors des journées Européennes du Patrimoine. Cette année, le village innove en accueillant dans ses murs Jean-Baptiste Sastre et le théâtre Châteauvallon-Scène Nationale. Une occasion unique de se réunir autour des textes de Jean Giono.

OLIVIER DE BOISGELIN

VIGNERON, DIACRE PERMANENT DU DIOCÈSE DE FRÉJUS-TOULON ET AUTEUR
COORGANISATEUR DE "GIONO EN SCÈNE"

Jean Giono est le chantre de la Provence sauvage, celle du Haut-pays. C'est parce qu'il est un monument de notre culture qu'à l'occasion des Journées du Patrimoine, le 18 septembre, nous ferons vivre ses textes dans un village qu'il a bien connu, Saint-Martin de Pallières.

Il ne s'agit pas de mettre en scène un spectacle mais de construire une fête de lumière et de joie. Oh, pas la joie des artifices et des flonflons mais celle qui nous vient des tripes et qu'on partage dans la vérité de l'humain. Notre ambition est de réunir quelques hommes et femmes de bonne volonté, de franche volonté pour proposer aux visiteurs, aux invités de vivre quelques heures de communion à nos collines, notre terre, à nos champs et nos forêts.

Ce 18 septembre donc, entre 16h00 et 21h00, des personnes comme vous et moi, issues de différents milieux sociaux s'uniront pour mettre en voix les textes de Jean Giono. Dans une mise en scène de Jean-Baptiste Sastre, artiste associé de Châteauvallon-Scène Nationale, ils nous invitent à savourer l'harmonie de la vie, de la terre et des cœurs.

Ce voyage débutera dans la cour du Château de Saint-Martin de Pallières où nous attendrons des choses simples, si chères au cœur de Jean Giono, du pain, de l'huile d'olive et du vin.

Puis, après une courte promenade sous les arbres centenaires de l'allée du Château, nous nous rendrons au "Miroir", point de vue d'exception sur les Alpes, qui sera ainsi, le réceptacle naturel d'une communion sensorielle avec les textes lus.

Enfin, après deux minutes de marche, nous serons accueillis dans un lieu à l'acoustique rare, la Cathédrale Souterraine. Là, nous pourrons déambuler d'un groupe d'interprètes à l'autre, pour saisir, au gré du hasard, des bribes de textes qui auront, pour chacun, une résonance unique.

Nous avons hâte de partager ce moment de vérité et de générosité avec vous.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

17/09 ET 18/09

VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU

VISITE COMMENTÉE DE
LA CATHÉDRALE SOUTERRAINE
TARIF RÉDUIT

REPAS / CERCLE DU PROGRÈS

18/09

GIONO EN SCÈNE / JEAN-BAPTISTE SASTRE /
CHÂTEAUVALLON-SCÈNE NATIONALE /
PARC DU CHÂTEAU / MIROIR / CATHÉDRALE
SOUTERRAINE

+
DÈS LE MATIN / KIOSQUE SNACK DU
COMITÉ DES FÊTES / PARC DU CHÂTEAU

Châteauvallon
scène nationale
en itinérance

GIONO EN SCÈNE

18/09/2022
DE 16H00 A 21H00
SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES
COUR DU CHÂTEAU → MIROIR → CATHÉDRALE SOUTERRAINE
PROJET FESTIF & PARTICIPATIF
POUR CÉLÉBRER LA FRATERNITÉ
JEAN-BAPTISTE SASTRE
CHÂTEAUVALLON SCÈNE NATIONALE

ENTRÉE LIBRE

LE CHÂTEAU
Saint-Martin de Pallières

Saint-Martin de Pallières
☆☆☆

La Cathédrale Souterraine
VISITE INSOLITE

PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS
MEMBRE UDV

Journées Européennes du Patrimoine

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU BESSILLON

vous invite à un concert à

ST-MARTIN-DE-PALLIÈRES

pour les journées du patrimoine



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 À 11 H

À LA PLACE DES BANCAOU

LE CONCERT EST OFFERT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ET PAR LA MAIRIE DE ST MARTIN

DIRECTION MUSICALE : PHILIPPE ALLÉGRINI



LE COMITÉ DES FÊTES
DE
SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

ORGANISE UN

KIOSQUE À CASSE-CROÛTE

LE

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022 DÈS 10H00

POUR

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

ET

GIGNO EN SCÈNE
ENTRÉE LIBRE

PROFITEZ DES JOURNÉES DU PATRIMOINE
POUR FLÂNER DANS NOTRE VILLAGE DE
CARACTÈRE, VISITER NOTRE FABULEUX
CHÂTEAU, DÉCOUVRIR NOTRE
SURPRENANTE CATHÉDRALE SOUTERRAINE
ET MANGER UN GÉNÉREUX CASSE-CROÛTE
PRÉPARÉ PAR NOS BÉNÉVOLES

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS
D'ACCIDENT, INCIDENT OU CHANGEMENT DE PROGRAMME PENDANT LES FESTIVITÉS

Espace Jeunes Communauté de Communes Provence Verdon

MARDI-JEUDI-VENDREDI
16H00/18H30 EN ACCUEIL
LIBRE

ESPACE
JEUNES
INTERCO

Créer des projets
C'EST S'AMUSER

MERCREDI ET SAMEDI
SUR INSCRIPTION

11 à 17 ans



CCPVANIM2021 / CCPVJ19



SJ PROVENCEVERDON



BAPTISTE: 06.75.37.81.80

LOLA: 06.83.22.88.29



EN QUELQUES MOTS...

L'ESPACE JEUNES: BABY FOOT, BILLARD, JEU DU
PALET, JEUX DE SOCIÉTÉS, CONSOLE DE JEUX,
ORDINATEURS... EN ACCUEIL LIBRE DE 16H00 À
18H30 LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI

VACANCES SCOLAIRES: DU SPORT, DE LA
CULTURE, DES SEJOURS ET DES SORTIES EN
TOUS GENRES! SUR INSCRIPTION

EN MODE PROJET: FAIRE VIVRE TES IDÉES, TES
PROJETS, ORGANISER DES SORTIES... LES MERCREDI
ET SAMEDI SUR INSCRIPTION

Encore quelques mots...

Basé à Varages mais pas que... Munis de leurs **minibus**, les animateurs se déplacent dans les communes pour **amener** et **ramener** les jeunes (dans la mesure du possible)!

Des animations pensées et construites par les jeunes! Un lieu qui permet à tout jeune volontaire de **participer**, **créer** et **vivre** des **moments uniques!**

Besoin de plus de renseignements? Une équipe à votre écoute au
04.94.78.68.10

Si ça ne répond pas, essayez:

Laura: 06.03.23.86.04 ou Lola: 06.83.22.88.29 ou Baptiste: 06.75.37.81.80

Et, si vraiment ça ne répond pas, écrivez nous:

jeunesse@provenceverdon.fr

La petite enfance et la jeunesse à Saint-Martin de Pallières, l'avenir en question

5

Chaque année, de nouvelles familles viennent s'installer sur la Communauté de Communes Provence Verdon. Bon nombre d'entre elles recherchent la qualité de vie qu'offre la ruralité. La population croissante du territoire nécessite une réorganisation profonde de l'attention portée aux familles, aux enfants et aux jeunes. C'est pour cette raison que la CCPV vient de se voir accorder la compétence jeunesse.

La Communauté de Communes Provence Verdon à l'écoute des jeunes

RÉGINE HOUBEN DE BASTIANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

Du mois de janvier au mois d'octobre 2021, la Communauté de Communes Provence Verdon a initié une grande enquête pour évaluer l'état de la politique jeunesse sur son territoire. Pour ce faire, elle s'est dotée d'outils conséquents : un accompagnement de Territoire conseils pour la méthodologie, un comité de pilotage composé d'élus concernés et actifs dans ce domaine, l'équipe du service jeunesse de la Communauté de Communes Provence Verdon.

Cette démarche, en quatre phases, avait pour objectifs de faire apparaître les disparités des offres destinées aux jeunes entre les communes, de réfléchir au transfert de la compétence jeunesse à l'échelle du territoire et de redéfinir la politique jeunesse de la Communauté de Communes Provence Verdon.

Cette démarche a souligné l'importance d'agir collectivement à destination des jeunes dans les domaines suivants : Scolarité / Formation / Emploi - Loisirs encadrés / Pratiques sportives / Culture - Équipement / Infrastructures - Santé / Social - Numérique - Mobilité - Parentalité / Relation à l'adulte - Engagement citoyen - Pilotage de la politique jeunesse. À l'issue de cette enquête, le 13 octobre 2021, à La Verdière, quarante préconisations «Politique Jeunesse Intercommunales» ont été exposées au public.

Après cette analyse, la majorité des mairies du territoire a voté positivement pour le transfert de la compétence Jeunesse à la CCPV.

Ecole Coopérative des Pallières, une rentrée en douceur pour les élèves

GENEVIÈVE DAUPHIN, SECRÉTAIRE À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

Le 1er septembre dernier, 69 enfants ont rejoint les bancs de l'Ecole Coopérative des Pallières, certains pour la première fois et certains pour leur dernière année avant le collège.

La répartition des enfants est la suivante : 17 Saint-Martinais, 17 Artiguais et 32 Esparronnais – communes membres du SIVOM des Pallières et 3 élèves de communes non-membres.

Quatre classes à double niveau accueillent les enfants, sous la direction de Clara Derenne, également enseignante en Grande Section et CP.

Caroline, Cécile, Mélanie, Nathalie assurent tout au long de l'année l'accueil de garderie, le service de cantine et l'entretien.

Le secrétariat général, les inscriptions cantine/garderie ainsi que les réservations pour la salle intercommunale sont administrées par Vanessa, secrétaire du SIVOM.

Les horaires de garderie sont les suivantes : 7h15 à 8h50 (entrée en classe) et 16h30 (sortie de classe) à 18h45. Les tarifs et les conditions de paiement sont à demander auprès du secrétariat du SIVOM.

Bonne Rentrée et Bonne Année Scolaire à tous les «petits» d'ici et d'ailleurs !

COORDONNÉES UTILES

ECOLE COOPERATIVE DES PALLIERES
04 94 80 40 86 / 09 63 21 74 90

SIVOM
04 94 72 80 45 / 06 07 36 96 01
sivu.despallieres@orange.fr

Mission Locale, un réseau pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans

MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

La Mission Locale est un réseau pour l'autonomie et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans au plus près de chez vous.

Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne, la Mission Locale Ouest Haut Var accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les aide à poser les fondations de leur avenir !

Grace à un accompagnement à 360°, les conseillers-ères de la Mission Locale proposent un parcours sur mesure selon le profil du jeune. Ils leur apportent des solutions adaptées à leur projet et à leur situation.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu n'es plus scolarisé.e ? Tu cherches des solutions pour ton avenir ? Tu as envie d'avancer dans ton projet professionnel mais pas que ?

Quels que soient ton cursus, ta situation professionnelle et personnelle, la Mission Locale c'est :

- Un partenaire pour t'accompagner vers l'emploi
- Des conseils pour t'orienter et te former
- Des solutions pour ta vie quotidienne

Alors n'attends plus ! Viens t'inscrire à la Mission Locale pour un accompagnement sur mesure !

COORDONNÉES UTILES

MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

ANTENNE DU HAUT VAR VERDON

04 92 78 82 00 / 06 82 69 12 67

POINT D'ACCUEIL VINON / MAISON DES SERVICES & DE L'EMPLOI

MARDI ET MERCREDI DE 9H A 13H ET DE 13H30 A 17H30
LE VENDREDI DE 9H A 13H ET DE 13H30 A 16H30

POINT D'ACCUEIL RIANES – MAISON DE LA SOLIDARITE
LUNDI ET JEUDI DE 9H A 13H ET DE 13H30 A 17H30

L'ACTUALITE DE LA MISSION LOCALE SUR :

www.missionlocale-ohv.fr

SUIVRE LA MISSION LOCALE SUR LES RESEAUX :

#MLOHV

Graines de Parents, l'association qui prend soin des familles

ANAIS SANCHEZ, DIRECTRICE DE
L'ASSOCIATION GRAINES DE PARENTS

Nuits blanches, peinture sur les murs, angoisses de jeunes parents, fabuleuse période du "NON"... pas toujours facile d'être parents !

L'association Graines de Parents est née d'une envie commune de deux mamans : mettre du lien et de la solidarité entre les parents.

Au fil des années l'association a évolué, s'est adaptée pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Aujourd'hui reconnu Espace de Vie Social, et association de soutien à la parentalité, Graines de Parents propose des ateliers, des rencontres, des temps de réflexion autour de la culture, du partage, de la famille, de la parentalité.

Notre projet vise à offrir aux familles et à la population, un lieu d'échange, de développement d'actions, avec la possibilité de s'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets collectifs en faveur de tous.

Que vous soyez en activités, retraités, parents, grands-parents venez nous rencontrer au Café des Familles :

- Mardi de 8h45 à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi de 15h à 18h
- Vendredi de 8h45 à 12h et de 16h à 18h

Accès libre et gratuit pour tous

À bientôt les parents.

L'équipe de Graines de Parents.

COORDONNÉES UTILES

GRAINES DE PARENTS / CAFE DES FAMILLES

AIRES DES MOULINS - 83560 RIANES

09 50 53 65 12

grainesdeparents.org

[facebook/instagram](https://www.facebook.com/grainesdeparents) : graines de parents

Le recensement dès 16 ans, une démarche obligatoire

service.public.fr

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

GENEVIÈVE DAUPHIN, SECRÉTAIRE À LA MAIRIE
DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

Pour se faire recenser, il suffit de compléter le formulaire (cerfa 10870 13) et de le déposer au secrétariat de mairie, l'attestation de recensement vous sera remise dans les meilleurs délais.

La mairie de Saint-Martin de Pallières participe aux transports scolaires

Pour l'année scolaire 2022/2023 le coût annuel de l'abonnement de bus revient à 45€ par enfant pour les quotients familiaux supérieures à 700€ et à 27,50€ pour les quotients familiaux inférieures à 700€.

Pour obtenir le remboursement correspondant à votre situation, merci de faire parvenir les documents suivants au secrétariat de la mairie avant le 29 octobre 2022 :

- un RIB au nom du ou des parent(s) légalement responsable(s) ou au nom de l'élève s'il est majeur,
- une copie de la carte de bus en cours de validité,
- un justificatif du tarif appliqué (ticket de banque, facture, mail de la région...),
- un certificat de scolarité pour les jeunes filles et jeunes gens âgés de plus de 16ans.

ALLER EN COURS EN MODE

PASS ÉTUDES ZOU!

RENTÉE 2022 inscrivez-vous dès le 21 juin

« Avec le PASS ZOU! Études, déplacez-vous en illimité dans toute la région pour vos trajets scolaires, vos loisirs et vos vacances. En bus ou en train, profitez d'une offre de transport à moins de 10€/mois. »

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

BUS ET TRAINS À VOLONTÉ EN RÉGION SUD

**90€ Plein tarif
45€ Tarif réduit**

zou.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Abonnement annuel de 11€ (90€) valable sur la région ZOU, ouvert aux parents, étudiants, apprentis, étudiants des territoires professionnels, élèves des territoires ruraux et isolés. Modalités de service simplifiées, en 3 à 21 ans, scolarisés en Région Sud.

Les associations et le CCAS, la générosité des Saint-Martinais

7

A Saint-Martin de Pallières, on dénombre pas moins de 5 associations, celles-ci assurent la dynamique du village. En tête, le Comité des Fêtes anime les saisons sans relâche, offrant aux Saint-Martinais et aux visiteurs de nombreuses occasions de se rencontrer. Dernièrement, une association de danse country s'est installée sur la commune. Line Country Dancers compte déjà 27 membres.

CHRYSTEL NARDELLA

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES FÊTES, ADJOINTE
À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes a à cœur d'apporter des moments de divertissements et de convivialité tout au long de l'année et plus particulièrement aux moments « forts » de notre village.

Cette année encore, vous avez répondu présents : plus de 150 personnes ont partagé le repas de la fête le samedi 02 juillet et ont dansé une partie de la nuit sur la Place des Bancaou, illuminée. Concours de boules, de cartes, jeux de quilles et jeux d'eau pour les plus petits, nous espérons que notre programme vous a satisfait. Presqu'autant de convives ont partagé le traditionnel aïoli du 15 août ! Et ce n'est pas fini !

Nos prochains RDV : les Journées du Patrimoine avec buvette et petite restauration dans le Parc du château, dimanche 18 septembre.

Deux lotos, une fête d'Halloween, le marché et des festivités pour Noël : restez attentifs aux affichages et à notre page facebook : comitedesfetesdestmartindepallieres. Si vous avez du temps, êtes motivé, souhaitez partager de bons moments dans une ambiance sympathique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

AÏOLI



FÊTE DU VILLAGE

VERONIQUE BOUCHEZ

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
"LINE COUNTRY DANCERS"

Depuis 3 ans déjà, l'association les Line Country Dancers « dites les LCD ! » vous propose des cours niveau débutant, novice et intermédiaire, tous les mercredis soirs à la salle polyvalente du village.

Envie de partager quelques pas de danse au sein d'un groupe convivial ? N'hésitez plus, rejoignez nous mercredi 7 septembre 2022 dès 18h00 pour profiter de deux cours d'essai gratuits !!

Faites le premier pas, nous vous apprendrons les autres! A bientôt.

LCD / LES DATES À RETENIR

14/05/2023
APRES-MIDI COUNTRY / CONCERT CAROL FRANCO

30/06/2023
SPECTACLE COUNTRY / INITIATION /
CONCERT CAROL FRANCO



CAROL FRANCO

Permanences et formations en soutien du tissu associatif en Provence Verdon

CCPV, COLLECTIVITÉ TERRITORIALE SITUÉE EN RÉGION PACA, AU NORD-OUEST DU VAR

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la CCPV propose des permanences animées par la Ligue de l'enseignement FOL du Var aux associations du territoire à partir du mois de novembre. Ces permanences s'inscrivent dans le cadre de la convention de partenariat entre la Communauté de communes Provence Verdon et la Ligue de l'enseignement FOL du Var, pour trois ans (2021-2024), signée le 11 octobre 2021.

Il s'agit d'un service de proximité gratuit, adressé aux associations du territoire intercommunal. Les personnes en phase de création d'associations sont également les bienvenues. Les permanences, sur rendez-vous, auront lieu en présentiel dans les Maisons France Service de Barjols ou Rians.

En complément, ce partenariat se matérialise par la mise en place de formations gratuites destinées aux associations et animées par la Ligue de l'enseignement FOL du Var au siège de la CCPV à Varages. A vos agendas pour connaître les dates des futures permanences et futures formations.

Quel soutien aux associations à Saint-Martin de Pallières ?

GENEVIÈVE DAUPHIN, SECRÉTAIRE À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

La commune de St Martin de Pallières soutient les associations de son territoire qui œuvrent pour St Martin et ces habitants. Soutien opérationnel par la mise à disposition gratuite de locaux et bâtiments, soutien financier par l'attribution de subventions de fonctionnement. Les associations qui agissent en ce sens, et n'ont pas déposé de demande à ce jour, ont la possibilité de le faire encore.

Des nouvelles du Comité Communal d'Action Social

Sous la Vice-Présidence de Chrystel Nardella qui a succédé à Françoise Montégut, le Comité Communal d'Action Sociale œuvre au bien être des personnes âgées de plus de 65 ans de la commune ainsi que de toutes les personnes rencontrant des difficultés sociales à un moment de leur vie.

Malgré les difficultés liées à la pandémie COVID, le CCAS a organisé différentes manifestations au cours des derniers mois et notamment une très jolie « sortie » à Aigues-Mortes le 11 juin.

A présent, les membres du CCAS mettent en place le « plan canicule », directement lié au Plan Communal de Sauvegarde. A cet effet, les bénéficiaires du CCAS âgés de plus de 65 ans ont été contactés dans le courant du mois de juillet afin de savoir s'ils souhaitaient être

« recensés » dans le cadre du « plan canicule ». Certains n'ont pu être joints faute de coordonnées, d'autres ont souhaité de ne pas adhérer. Il n'est pas trop tard, si vous êtes dans l'un de ces cas ou si vous avez un doute sur votre réponse, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 04 94 72 80 45.

Sur une note plus festive, le CCAS prépare pour la fin de l'année 2022, un très beau Noël pour ses bénéficiaires... Qui recevront une invitation en temps voulu.



Le PCS, l'OLD et Jacqueline Tolos-Dahi, ce qui évolue à Saint-Martin de Pallières

Le PCS (Plan Communal de sauvegarde) complète le plan ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile). Le PCS est un outil qui permet de planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS, c'est quoi ?

GENEVÈVE DAUPHIN, SECRÉTAIRE À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

« Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations (art. R 731-1 du code de la sécurité intérieure). »

Voilà pour la définition ! A l'échelle de Saint Martin de Pallières, il s'agit plus particulièrement de prévoir et organiser les secours en cas d'intempéries (fortes pluies, neige), pandémies, et incendies.

Actuellement, le PCS, élaboré lors du précédent mandat, est en cours de révision par les services municipaux – Police et Administratif - sous l'autorité de Monsieur le Maire.

Toutes les personnes, qui par leur profession (soignants, pompiers, logisticiens, ou autres), leur expérience ou leur bonne volonté souhaitent être intégrées au PCS afin d'apporter secours et assistance à leurs concitoyens en cas de crise sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie (04 94 72 80 45) ou de la police municipale (06 56 77 28 13). L'appel s'adresse également aux propriétaires d'engins agricoles de tous types (tronçonneuses, tracto-pelles, autres) ainsi qu'aux titulaires des permis de conduire correspondants ! Merci d'avance.

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

Pour tous renseignements sur les OLD n'hésitez pas à contacter Madame TOLOS-DAHI, Policière Municipale de la Commune, qui peut si vous le souhaitez se rendre sur votre terrain.

En ce qui concerne l'emploi du feu, l'arrêté de Monsieur le Préfet du Var est téléchargeable sur le site de la commune : <https://mairie-stmartindepallieres.fr/>

Jacqueline Tolos-Dahi, Policière Municipale tout-terrain

Madame Jacqueline TOLOS-DAHI, Policière Municipale se tient à votre disposition pour tous renseignements relatifs à la sécurité. Elle peut vous recevoir en mairie en toute confidentialité, sur RDV ou se rendre à votre domicile quand cela est nécessaire.

Elle peut également jouer un rôle de médiatrice sociale. N'hésitez pas à la contacter.

COORDONNÉES UTILES

JACQUELINE TOLOS-DAHI / POLICIÈRE MUNICIPALE

06 56 77 28 13

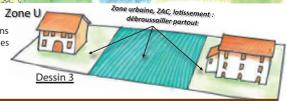
pmdespallieres@orange.fr

Illustrations de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015
portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var
Pour plus d'info : <http://www.var.gouv.fr> - Accueil/Politiques publiques/Environnement/Forêt/Débroussaillage/L'obligation de débroussailler

Extraits de l'article 1
En zone N (Naturelle, voir PLU) : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m (dessin 1) ainsi qu'aux voies privées y donnant accès sur une profondeur de 2 m (dessin 2) de part et d'autre de la voie.

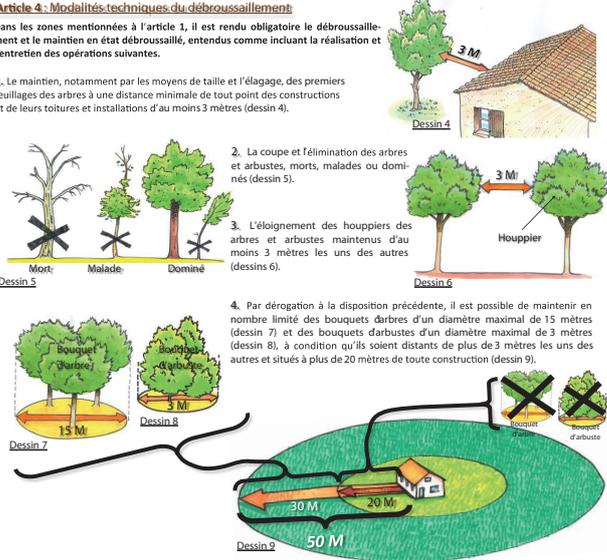


Zone U (Urbaine, voir PLU) : terrains bâtis ou non bâtis, situés dans les zones urbaines (dessin 3).



Article 4 : Modalités techniques du débroussaillage
Dans les zones mentionnées à l'article 1, il est rendu obligatoire le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé, entendus comme incluant la réalisation et l'entretien des opérations suivantes.

1. Le maintien, notamment par les moyens de taille et l'élagage, des premiers feuillages des arbres à une distance minimale de tout point des constructions et de leurs toitures et installations d'au moins 3 mètres (dessin 4).
2. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes, morts, malades ou dominés (dessin 5).
3. L'éloignement des houppiers des arbres et arbustes maintenus d'au moins 3 mètres les uns des autres (dessins 6).
4. Par dérogation à la disposition précédente, il est possible de maintenir en nombre limité des bouquets d'arbres d'un diamètre maximal de 15 mètres (dessin 7) et des bouquets d'arbustes d'un diamètre maximal de 3 mètres (dessin 8), à condition qu'ils soient distants de plus de 3 mètres les uns des autres et situés à plus de 20 mètres de toute construction (dessin 9).



Saint-Martin de Pallières, un site patrimonial remarquable entre histoire et contemporanéité

10

Depuis plusieurs années, Saint-Martin de Pallières s'est doté d'un PLU (Plan local d'urbanisme) dans un souci de respect du développement durable et de préservation de son architecture pittoresque. Récemment, la Communauté de Communes Provence Verdon s'est mis à la page en dématérialisant les démarches administratives relatives à l'obtention d'autorisations d'urbanisme.

Autorisations d'urbanisme, les démarches dématérialisées pour plus de facilité

TEXTE EXTRAIT DE LA CCPV + INFO MAIRIE

Professionnels de la construction, particuliers, vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez déposer un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

La Communauté de communes Provence Verdon simplifie vos démarches en lançant la plateforme sécurisée et gratuite de dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme DÉMAT.ADS, depuis le 1er janvier 2022.

Le lien de la plateforme de dépôt est disponible depuis janvier 2022, vous pouvez le retrouver sur : www.provenceverdon.fr

Les bénéfices pour les pétitionnaires, particuliers ou professionnels :

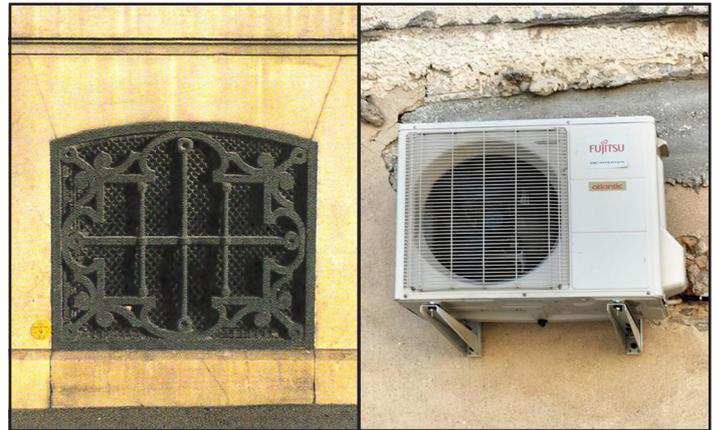
- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée,
- une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés,
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Le dépôt papier « traditionnel » est toujours possible (dépôt direct auprès du secrétariat de mairie ou envoi en R+AR) et le service urbanisme de votre commune reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à le solliciter dès la construction de votre dossier.

Où trouver les infos pour votre projet de travaux ?

GENEVIÈVE DAUPHIN, SECRÉTAIRE À LA MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES

Vous souhaitez construire ou agrandir une maison d'habitation, clôturer votre propriété ? Quel dossier devez-vous utiliser et quelles pièces devez-vous joindre ? Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la CCPV : www.provenceverdon.fr / Portail permis de construire / " Quel dossier pour mon projet " ?



Climatisation joliment intégrée

Climatisation posée en facade



Cloture avec brise-vue "canisse osier"

Cloture avec brise-vue en polyéthylène



Volets peints conformes à la palette

Volets peints non-conformes à la palette

N'oubliez pas que St Martin est SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE, ainsi le choix des couleurs et des matériaux est très important et gage de la réussite de votre projet. La « palette » des couleurs autorisée peut vous être communiquée sur simple demande par retour de mel à : mairie-stmartindepallieres@orange.fr

Adressage, une jolie mesure qui simplifie la vie

Depuis deux ans, la commune s'était engagée dans une démarche de mise en place de l'adressage.

Lors du Conseil Municipal du 25 juin 2021, le nombre de voies a été décidé ainsi que leurs dénominations, définies par l'usage et les cadastres historiques.

En ce qui concerne les « extérieurs », les habitants ont été informés de la pose des panneaux et de la distribution des plaques-numéros émaillées.

Aujourd'hui, on peut voir de jolies plaques bleu marine et blanche au nom de : « Chemin de Feisselles », « Route Neuve » et autres dénominations, rendant ainsi le quotidien des administrés et des usagers (services d'urgence, poste, livraisons ...) bien plus simple.

Beaucoup d'entre vous, se sont rendus en mairie afin de retirer les plaques-numéros et les apposer en bordure de propriété – merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de se rapprocher du secrétariat de mairie.

En ce qui concerne le centre ancien et la rue de la ferrage : peu de changements. Toutefois, des certificats d'adressage seront remis à partir du 11 octobre ainsi que les plaques-numéros en faïence pour ceux qui en sont dépourvus. Il est toujours possible de retrouver sa nouvelle adresse, sur le site :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/83114>

En ce qui concerne les différentes démarches à effectuer pour valider « sa nouvelle adresse », elles se retrouvent sur : <https://www.service-public.fr/>

Nos peines, nos joies

NOUS ONT QUITTÉ

2020 : Claude Breton

François Nardella dit Robert

2021 : Anne-Marie de Boisgelin née Viès

Serge Tainoff

Jean-Michel Ravaux

2022 : Paulette Négro née Pourrière

SE SONT MARIÉS

2020 : Solenne Tallon et Benoit Morard

Léa de La Chapelle et Boris Zielinski

2021 : Pamela Namur et Alexandre Griveau

Sophie Trou-Kechout et Joris Soto

2022 : Susan de Boisgelin et Benoit Mermin

Cécile Mazars et Bruno Picoron

SONT NÉS

2020 : Carla Gruia

2021 : Anatole de Boisgelin

2022 : Rose Griveau

Bientôt le recensement de la population, à Saint-Martin de Pallières

Effectué par Régine Houben De Bastiani, c'est en 2017 qu'a eu lieu le dernier recensement de la population. Au 1er janvier 2021, et selon les chiffres de l'INSEE, la population légale de St Martin des Pallières est : 249 habitants.

Du Jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023, aura lieu le prochain recensement.

De la qualité des réponses de chacun dépendra un comptage précis du nombre d'habitants en résidence principale et secondaire, mais également les statistiques concernant le nombre d'actifs, les âges et catégories socio-professionnelles. Merci de votre participation.

Infos utiles / Mairie

Vous pouvez télécharger l'appli "my predict" afin de recevoir en temps réel les informations sur les risques directement sur votre téléphone portable.



Avec Panneau Pocket, recevez les informations sur la commune (coupure d'eau, festivités communales...) et intercommunale (permanences diverses) au jour le jour sur votre téléphone.



Coordonnées Mairie

04 94 72 80 45

mairie-stmartindepallieres@orange.fr

Hôtel de Ville

1 place de la Mairie

83560 Saint-Martin de Pallières

<https://mairie-stmartindepallieres.fr/>

<https://solidairestmartind.wixsite.com/unliensolidaire>

Éditeur de la publication

Mairie de Saint-Martin de Pallières

Directeur de publication

Bernard de Boisgelin

Mise en page et conception graphique

Régine Houben De Bastiani

Articles : B. de Boisgelin - V. Bouchez - G. Dauphin - C. Nardella - A. Sanchez - R. Houben De Bastiani - CCPV

Crédit photos : C. Nardella - Mairie de Saint-Martin de Pallières - V. Bouchez - B. de Boisgelin - CAUE



GIGNONO

EN

18/09/2022
DE 16H00 A 21H00
SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES
COUR DU CHÂTEAU → MIROIR → CATHÉDRALE SOUTERRAINE
PROJET FESTIF & PARTICIPATIF
POUR CÉLÉBRER LA FRATERNITÉ
JEAN-BAPTISTE SASTRE
CHÂTEAUVALLON SCÈNE NATIONALE

SCÈNE

ENTRÉE LIBRE



LE CHÂTEAU

Saint-Martin de Pallières



Saint-Martin de Pallières



La Cathédrale Souterraine

VISITE INSOLITE